

ETABLISSEMENT DE LA LICENCE 2013-2014

1) la demande ou renouvellement de licence (imprimé FFBB) :

• la demande de licence :

A remplir **obligatoirement** en MAJUSCULES !

• le certificat médical : à remplir **obligatoirement** (ou certificat du médecin sur papier libre).

• le surclassement : merci de faire systématiquement remplir cette case par le médecin, s'il estime le joueur apte.

• contrat d'assurance : **Obligatoire**

Fournir une attestation d'assurance pour les risques « accident corporel » (assurance scolaire par exemple).

Si vous n'avez pas d'assurance personnelle prendre une assurance FFBB en cochant une option.

Attention le contrat est reconduit d'année en année avec la même option.

Ne pas oublier le règlement en complément de la licence.

2) la fiche de participation financière et le règlement.

La participation financière :

Elle comprend l'adhésion, la licence FFBB, et les frais de pratique (Voir tarif sur feuille à rendre.)

Une **caution de 60€** est demandée à tous les licenciés des catégories minimales à senior pour couvrir les frais d'une éventuelle amende qui lui serait infligée ou causée par lui. Fournir cette caution sous la forme d'un chèque, qui ne sera encaissé qu'en cas d'amende.

En cas de mutation, les frais sont à la charge du licencié demandant sa mutation.

Mode de paiement :

- par chèque (de préférence) : à l'ordre de *AS Tournus Basket-ball*. Le club accepte un paiement fractionné : fournir trois chèques, à la prise de licence qui seront encaissés à un mois d'intervalle.
- en espèces
- par Chèques-vacances
- par Coupon-sport

Les aides financières

• Euro J : le Conseil Général de S&L rembourse **directement** aux familles une somme forfaitaire à tout collégien qui pratique une activité sportive en club. Pensez à faire viser l'attestation correspondante par le club.

• Coupon sport : les jeunes âgés de 10 ans révolus à 18 ans maxi et bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) peuvent obtenir, dans le cadre des tarifs que le club pratique, 1 ou 2 coupons sports qui serviront à financer leur cotisation sportive. Dans ce cas vous devez remplir l'imprimé correspondant (disponible au club à la rentrée), et faire 2 chèques :
- un chèque du montant de votre cotisation minoré de 1 ou 2 coupons sport en fonction des catégories
- un second chèque du montant du ou des coupons sports (selon catégorie).

Nous vous rendons ce dernier chèque dès que vous pourrez nous remettre le ou les coupons-sport.

• CE : certaines entreprises prennent en charge tout ou partie de votre inscription, renseignez-vous auprès de votre employeur. Pour une prise en charge directe de votre CE, nous vous demandons un chèque personnel que nous vous rendrons dès que vous nous présenterez le chèque de votre CE si celui-ci ne peut pas le fournir rapidement. Pour un remboursement de votre cotisation par votre CE, nous fournissons un justificatif de paiement que vous présentez à votre CE.

• Cumul UNSS et Club : le lycéen titulaire de la carte ACCESS (délivré gratuitement par le lycée) et qui s'acquitte d'une licence dans un club sportif + d'une licence UNSS, se voit offrir une participation par le Conseil Régional de Bourgogne. Pensez à faire viser l'attestation correspondante

3) Une photo d'identité (2 cm x 2,5 cm) écrire au dos nom, prénom.

4) La fiche de coordonnées, d'engagement et d'autorisations.

Merci de la remplir complètement

5) Une photocopie de carte d'identité pour tous joueur à partir de 18 ans.

Basket-loisir (pour adultes)

- 1) **la demande de carte basket loisir** Cette carte donne une assurance accident et responsabilité civile
- 2) **un certificat médical**
- 3) **la fiche de participation financière**
- 4) **la participation financière**
- 5) **une photo d'identité**